

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1912.

Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1912 (1). | Begrooting van het Ministerie van Wetenschappen en Kunsten voor het dienstjaar 1912 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR
M. HARMIGNIE.

AMENDEMENT INGEDIEND DOOR
DEN HEER HARMIGNIE.

Introduire un article 113^{bis} ainsi conçu :

Reconstitution du jubé de Jacques Dubrœucq en l'église de Sainte-Waudru, à Mons; frais d'étude. . fr. 1,000 »

Een artikel 113^{bis} op te nemen, luidende als volgt :

Herstelling van het oksaal van Jacques Dubrœucq in Sint-Waudrukerk, te Bergen; studiekosten. . fr. 1,000 »

ALP. HARMIGNIE.

(1) Budget, n° 4, VII.
Rapport, n° 204.
Amendement, n° 226.

(1) Begrooting, n° 4, VII.
Verslag, n° 204.
Amendement, n° 226.

(4)
(N° 233)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1912.

Projet de loi relatif à des aliénations d'immeubles domaniaux (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. VERSTEYLEN.

MESSIEURS,

L'examen du projet en Commission n'a soulevé aucune discussion.

En conséquence les membres présents, à l'unanimité, ont approuvé les conventions mentionnées à l'article 1^{er} du projet et ont autorisé le Ministre des Finances à louer, vendre, céder, aliéner publiquement ou de gré à gré les propriétés désignées à l'article 2.

La Commission convie la Chambre à voter le projet au cours de la présente session.

Le Rapporteur,
ALP. VERSTEYLEN.

Le Président,
D^r DELPORTE.

(1) Projet de loi, n° 207.

(2) La Commission était composée de MM. DELPORTE, VICTOR, président, DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, MAY, PERSOONS et VERSTEYLEN.

(2)